

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

### PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 21 Décembre

## LES FINANCES PUBLIQUES

Les finances publiques sont incontestablement en voie de s'établir sur un bon pied, mais il n'est pas encore temps d'oublier à quel prix nous les avons tirées d'une situation malaisée. Ce n'est assurément pas en lâchant la bride aux crédits supplémentaires.

L'exercice de 1889 est loin d'être clos, et déjà les crédits supplémentaires votés par la Chambre ou réclamés par le gouvernement atteignent un chiffre considérable. Compensation faite des crédits annulés, les suppléments s'élèvent à 95,642,000 francs.

Hâtons-nous de dire que, de cette somme, il y a lieu de défalquer les crédits imputables sur ressources spéciales (fonds de commerce, prêt de la Banque, emprunt de 1886, etc.) et qui ne pèseront pas sur le budget : ils s'élèvent à 41,052,000 francs. Le chiffre des crédits supplémentaires à la charge du budget s'élève donc à 54 millions. En tenant compte de certains votes du Sénat et des dispositions de la commission des crédits à la Chambre, on peut compter que cinq à six millions de crédits seront refusés. Ce qui nous ramène au-dessous de 50 millions.

Il est vrai que des excédents de recettes sont déjà acquis : ils s'élèvent à 25 millions en chiffres ronds pour les onze premiers mois ; en escomptant les plus-values possibles du mois de décembre et les bénéfices de l'Exposition, il est permis d'espérer que l'excédent s'élèvera, pour 1889 comme pour 1888, entre 32 et 35 millions. Ajoutez cette somme aux 26 millions 1/2 d'amortissement prévus pour les obligations à court terme, et vous obtenez un total de 60 millions environ d'obligations remboursées. C'est tout au plus si nous égalierions les résultats de 1888, et encore faut-il supposer que d'ici à la fin de l'exercice il ne viendra

plus que des demandes insignifiantes de crédits supplémentaires, ce qui est une hypothèse beaucoup trop optimiste. Il sera plus raisonnable de nous attendre à voir l'amortissement tomber, en fin d'exercice, aux alentours de 55 millions, ce qui marquera un recul sur l'année précédente.

Il faut donc que le gouvernement s'impose une réserve et une parcimonie excessives dans ses futures demandes. Il a déjà atteint la limite, et, s'il allait plus loin, la Chambre devrait se préoccuper sérieusement de la situation. Nous ne prétendons pas que les ministres actuels en soient tout-à-fait responsables : d'une part, l'Exposition avec les crédits qu'elle a nécessités pour des fêtes, pour des améliorations transitoires de traitements, et les inondations qui ont ruiné diverses localités, sont des causes incoercibles de dépenses auxquelles il a fallu obéir. D'autre part, le budget de 1889 avait été établi, en quelques points, avec un regrettable imprévoyance. Le gouvernement, par exemple, s'est interdit de demander par ce budget les crédits nécessaires pour les effectifs militaires des colonies ; on a, dit l'exposé des motifs d'un récent projet de crédit, « forcé les incomplets » dans les évaluations, bien entendu, et cela pour des corps « qui sont nécessairement toujours au complet ».

Autre exemple : le budget des Postes n'a obtenu aucun accroissement. Conséquence : ce budget a eu besoin, pour l'exercice 1889, de recourir dix fois à des crédits supplémentaires, se traduisant par 6 millions 1/2 d'imprévu pour un seul budget.

C'est cette politique financière, plus digne d'autruches que d'hommes d'Etat, dont nous ressentons en ce moment les pénibles effets. Il faut souhaiter que M. Rouvier s'en éloigne résolument dans la préparation du budget de 1891. Dissimuler des besoins inévitables, faire un budget en apparence réduit, mais qui devra se charger en cours de route d'une masse de dépenses d'abord imprévues, c'est proprement gâcher les finan-

ces d'un pays. Les nôtres commencent à être en bon ordre ; ayons le courage de faire le nécessaire pour les y garder et pour les améliorer.

★★

## INFORMATIONS

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 19 Décembre 1889.

On vote tout d'abord une collection de projets d'intérêt local, parmi lesquels sont celui qui autorise la ville de Cahors à emprunter 150,000 fr. et à s'imposer extraordinairement.

### Les récépissés de petite vitesse

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant abrogation de l'article 7 de la loi du 17 juillet 1889, relatif à la perception des droits de timbre des récépissés délivrés par les Compagnies de chemin de fer pour les transports expédiés autrement qu'en grande vitesse.

M. Leydet. — Il s'agit de revenir sur une des rares réformes qui ont été réalisées par la précédente Chambre. On fait valoir que cette réforme entraîne une perte annuelle de trois millions pour le Trésor ; telles n'étaient pas cependant les prévisions. Avant 1870, le timbre pour la petite vitesse était de vingt centimes ; en 1871 il a été élevé à soixante-dix centimes.

Sur une expédition de quelques francs, c'est une charge énorme, tandis qu'elle est insignifiante pour les envois importants. Il faut arriver à rendre cet impôt proportionnel et au moins gradué. Cet impôt, qui ne devait à l'origine rapporter que dix millions, en rapporte aujourd'hui plus de vingt. Le gouvernement prétend que les chiffres sur lesquels ont été établis les droits proportionnels sont inexacts. Qui nous assure que les nouveaux chiffres apportés par l'administration sont exacts ?

Le seul moyen d'avoir les chiffres exacts serait d'appliquer la loi du 17 juillet 1889. C'est ce que je demande. Si l'application de cette loi était défavorable au Trésor, il serait alors temps d'aviser. (Très bien ! très bien ! à gauche.)

M. Prévot, rapporteur. — Le but de l'article 7 de la loi du 17 juillet 1889, est de remplacer le timbre par un timbre gradué ; mais si on l'applique, il y aura pour l'Etat une perte de trois millions.

Il y a d'autres considérations qui militent en faveur de l'abrogation de cette loi. Les groupements qui sont assujettis à un régime spécial seraient ruinés. La Chambre sait que le gouvernement a déposé un nouveau projet en la matière, qui sera rapporté dans un très bref délai. (Très bien ! à gauche.)

M. Leydet. — La vérité est que l'Etat est à la merci des Compagnies de chemins de fer. On a toujours tort de faire des concessions. En dehors du groupage qui peut donner lieu à des difficultés, il n'y a pas à craindre de moins-values pour le Trésor. (Très bien ! à gauche. Aux voix !)

M. Pelletan. — Il faut désirer le développement du groupage, qui est l'un des moyens les plus pratiques d'arriver à l'abaissement des moyens de transport ; cependant il ne faut pas renoncer à une réforme qui a son importance. Le timbre de 70 centimes est ce qui reste de l'impôt sur la petite vitesse, impôt absurde dont il importe de faire disparaître la dernière trace.

M. le rapporteur. — Le principe Rondeleux sera maintenu. Il ne s'agit que de remplacer une réforme incomplète par une réforme mieux étudiée. (Très bien ! très bien !)

M. Leydet déclare se rallier à l'amendement de M. Labussière.

La Chambre passe à la discussion de l'article unique.

M. Labussière. — Voici quel est mon amendement : « L'effet de la loi Rondeleux serait suspendu pendant six mois. Le Trésor ne courrait donc aucun risque de perte, le groupe ne serait pas atteint, et tout resterait en l'état jusqu'au vote d'une nouvelle loi.

Le principe de la réforme serait cependant maintenu. Tandis qu'avec l'abrogation pure et simple, on ne reverra plus jamais une loi qui a des adversaires très ardents. (Très bien ! à gauche.)

L'amendement Labussière est repoussé par 299 voix contre 206.

L'article unique du projet est voté par 386 voix contre 23.

### ASSASSINAT D'UN FONCTIONNAIRE

#### A la Préfecture de la Seine

La nouvelle se répandait mercredi dans Paris, vers midi, qu'un assassinat avait été commis au pavillon de Flore, dans les bureaux mêmes du préfet de la Seine. Le fait n'était que trop vrai. Un des fonctionnaires les plus en vue de la préfecture, M. Roux, directeur des affaires départementales, — presque un préfet — l'homme le

nous envoie.

— Oui, pour nous informer qu'il nous attend là-haut, ajouta M. d'Escurvaux.

— Mes enfants, reprit notre héros, ayons confiance : si je me suis éloigné de l'endroit où ce malheureux n'eût pas manqué de m'endommager en tombant, c'est que la Providence, qui m'a inspiré ce mouvement instinctif, savait que nous avons à brasser ensemble une glorieuse besogne, cette nuit...

— Et, tenez, s'exclama M. d'Héricourt, tenez ici, cette corde...

Tous les regards se tournèrent du côté désigné, et, à la lueur noire que dégage le ciel le plus couvert, on vit « le ventre » de maître Bonaventure Bonlarron descendre lentement du sommet de la tour.

— Où est le câble à nœuds avec sa barre de fer questionna le fils de Porthos.

— Le voici.

— Attachez et donnez le signal.

La corde remonta, emporta le câble. Joël tira sur celui-ci, après un temps. Ensuite, il prononça avec une sorte de solennité :

— Tout va bien. L'échelle est fixée. Etes-vous prêts ?

Tous les visages demeurèrent impassibles, et toutes les voix répondirent avec le même accent viril et résolu :

— Nous sommes prêts.

Alors, attention ! Le mousquet attaché sur le dos. L'épée ou le poignard aux dents !... Et faites comme moi ! ne vous pressez pas ; à chaque nœud, arrêtez-vous une seconde pour respirer ; regardez le ciel et non la terre ; ne pensez pas au

125 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

## Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

### DEUXIÈME PARTIE

#### Le Mari de la Favorite

XX

— Je les sens qui accrochent l'échelle... Ils donnent la secousse convenue... Allons, remontons la bricole.

Et il ramena la corde à lui, brasse par brasse, mais avec plus de peine qu'il ne l'avait larguée auparavant, car un objet assez pesant y était attaché.

Cet objet n'était autre qu'un fort câble à nœuds, dans le bout duquel une barre de fer était passée.

Bona venture plaça cette barre de fer en travers du créneau, de manière à ce qu'elle fût assurée solidement... Puis il imprima à son tour une secousse d'avertissement au câble qui pendait dans l'espace... Puis, il se pencha sur l'abîme aux obscures et silencieuses profondeurs... Puis encore, avec cette nature gouailleuse du vieux soldat qui nargue le danger suprême :

— Messieurs les voyageurs pour le ciel, en voiture !

XX

Une heure auparavant, trente-deux hommes étaient sortis du camp français, et, de peur qu'on ne les aperçût des remparts, avaient rampé, l'un derrière l'autre, dans l'ombre, la boue et l'averse.

Ils étaient arrivés ainsi au bord du fossé qui soulignait le plateau sur lequel le château de Fribourg posait sa masse formidable.

Plateau et château paraissaient ne faire qu'un, du reste, tant les murs lisses de celui-ci étaient continués par l'arête vive de celui-là.

Trente de ces hommes étaient descendus dans le fossé. Deux étaient demeurés un instant sur le bord.

— Mon cher Petit-Renaud, fit le premier, n'oubliez pas que nous comptons sur l'aide de votre artillerie...

— Soyez tranquille, ami Joël, répondit le second : du moment que le convoi, ramené ce soir par M. de Villars, m'a apporté les munitions dont je manquais, j'espère bien procurer à MM. les Fribourgeois une surprise à tout casser...

Puis, avec un accent chagrin :

— Mais, sangdioux ! c'est moi qui regrette de ne pas vous accompagner... Rester ici, dans la tranchée, pendant qu'on se frottera là-haut... Racler du violon pour faire danser les autres !...

— Hé ! mon Dieu ! à chacun sa tâche, répartit le fils de Porthos.

Et comme l'*homunculus* ouvrait la bouche pour répliquer :

— Maintenant, séparons-nous ; il faut agir et non parler.

— Allez donc et réussissez... Mais, ventre-

doux ! prendre ainsi le plus gros morceau... Frérot, c'est de la gourmandise !

Ils s'embrassèrent cordialement. Ensuite, le Gascon reprit le chemin du camp, tandis que le Breton rejoignit ses compagnons.

Ceux-ci attendaient, groupés. Trois quarts d'heure environ se passèrent. Notre héros s'était assis sur une pierre.

— Il n'est pas loin de minuit, murmura-t-il à un moment.

Et, se levant, il fit un pas, dressa la tête en l'air et se mit à interroger avec des yeux ardents d'angoisse et d'espérance la masse énorme, menaçante et sombre, qui s'élevait devant lui.

À cet instant, une autre masse, — humaine et mobile, celle-là, — tournoya de haut en bas dans le vide et s'abattit avec un bruit sourd à la place qu'il venait de quitter.

Si, par malheur, il fût resté une minute de plus à cette place, cette masse, dont il sentit le vent — tellement elle l'effleura dans sa chute — tombait sur lui et l'assommait au lieu de se briser sur le sol.

— Harnibien ! jura M. de Champagnac, il pleut donc des hommes, par ici !

— Et ce cri, étouffé, jaillit de toutes les poitrines :

— Si c'était le sergent Bonlarron !

Le Breton se pencha anxieusement sur le corps, qui ne remuait plus que par saccades et dont le sang se délayait avec la boue.

Puis, avec un soupir de soulagement :

— Dieu soit loué ! ce n'est pas notre camarade.

— Alors, fit M. de Gacé, c'est un courrier qu'il

us considérable, en tout cas, après le préfet de la Seine, avait été assassiné, à dix heures et demie, d'un coup de revolver, par un de ses anciens secrétaires.

**Le crime**

M. Roux venait d'arriver à son bureau, qui donnait sur le quai, en face du pont Royal. Il était assis près de la cheminée lorsqu'il vit entrer son ancien secrétaire, M. Régad. Celui-ci, sans dire un mot, l'ajuste avec son revolver et lui tire à bout portant quatre coups en pleine figure.

Sur les quatre balles, trois avaient porté, au cou, près de l'œil et à la joue. M. Roux tombait comme une masse raide morte.

Un garçon de bureau qui avait aperçu trop tard Régad se faufila par une porte qu'il connaissait bien en sa qualité de familier du bureau, avait couru après l'assassin mais sans pouvoir prévenir le crime, Régad se laissa désarmer par lui sans difficulté, en prononçant des paroles incohérentes, l'œil égaré.

Inutile de dire qu'un pareil attentat, dans un tel lieu, sur un fonctionnaire d'un grade élevé et dont la douceur était proverbiale, mit immédiatement en rumeur tout le personnel de la préfecture.

Les employés, les garçons empièrent bientôt les couloirs et s'empressèrent autour de la victime. Le médecin essaya des boîtes de pharmacie qui sont toujours placées là en cas d'accident, mais ce fut en vain.

M. Roux avait succombé sur-le-champ à ses blessures. L'une des balles lui avait fait dans le front une ouverture qui allait presque d'une tempe à l'autre et par où l'hémorragie cérébrale avait déterminé la mort.

**L'enquête**

Il a paru ressortir de l'interrogatoire que Régad est absolument atteint de la manie de la persécution.

C'est un obligé de M. Roux. Son cas n'est, hélas ! que trop fréquent. Originaire du Doubs, comme M. Roux, il était entré auprès de lui à la préfecture de la Seine et bientôt M. Roux l'avait pris pour secrétaire particulier. Mais Régad était devenu tellement attrabilaire, quinquet, haineux, envieux, persécuté, que son compatriote et son chef, malgré toute sa bienveillance, avait dû se priver de ses services, comme secrétaire du moins.

M. Roux l'avait casé dans le bureau des travaux où Régad continuait à dénigrer son protecteur, le mêlant sans aucune espèce de raison à des affaires de famille qui lui causaient des ennuis.

**L'assassin**

L'assassin de M. Roux est de taille moyenne. Il a les cheveux coupés ras, la barbe assez mal peignée, courte, les yeux noirs, l'air, en somme, agité et antipathique. Il a vingt-huit ans. Les gardes républicains l'ont gardé pendant quelques heures à vue dans les bureaux de la préfecture en attendant son transfert en prison.

**La victime**

M. Roux avait quarante-cinq ans. Il était entré dans l'administration de la préfecture après 1870. Depuis 1879 il était à la tête de l'énorme service des affaires départementales, où l'on appréciait l'aménité de son caractère et sa parfaite compétence.

M. Roux était marié, il avait un enfant d'un an ; il demeurait, 2, rue Pigalle. (*Petit Journal*)

danger, mais à la France... Et maintenant, en avant, et que Dieu nous sauve !

— En avant !

Et les trente hommes firent un même mouvement pour s'élaner à l'escalade.

Mais le Breton les arrêta, et, du ton du commandement :

— Un instant ! Chacun à son tour. Et comme c'est la mort peut-être qui nous guette là-haut, je réclame le privilège du chef : celui de passer le premier.

Puis, après avoir recommandé son âme au Seigneur, après avoir murmuré le nom de sa mère et de son père, après avoir donné un suprême souvenir à sa charmante Aurore, il saisit le câble à deux mains et commença à s'élever à la force des poignets.

Lentement et en silence, ses compagnons l'imitèrent.

L'un après l'autre, ils entreprirent la périlleuse ascension avec une commune et prodigieuse vigueur d'esprit et de corps.

Ce ne fut rien, tant que celui qui venait le dernier resta à quelques pieds du sol.

Mais, à mesure qu'ils avançaient, la corde tourmentée par le vent, balançait davantage, et la file humaine qui s'y cramponnait, suivant son va-et-vient saccadé, menaçait de s'égrener dans l'espace ou de s'écraser contre le paroi du plateau ou contre le granit de la tour.

En somme, quelque chose d'étrange, d'émouvant, de terrible, que ce serpent monstrueux qui se dressait dans la nuit et dans la rafale, déroulant, le long de ce plateau et de cette tour, ses anneaux formés d'être vivants, avec des étincelles

Le Président de la République a reçu jeudi matin M. le comte de Valbom, ministre de Portugal à Paris, qui lui a remis le grand cordon de la Tour et de l'Épée,

M. Spuller, ministre des affaires étrangères se rendra demain auprès de lord Lytton, ambassadeur d'Angleterre, qui est obligé de garder le lit par suite d'une forte indisposition.

Le gouvernement russe et français, qui n'auraient pas encore adhéré à la conversion de la dette égyptienne, ne tarderont pas à envoyer leur adhésion à cette mesure.

Il résulte en effet des derniers renseignements reçus du Caire que le gouvernement égyptien est disposé à faire du produit de la conversion, l'emploi recommandé par la France et la Russie, notamment à supprimer la corvée.

Dans ces conditions la conversion de la dette égyptienne serait imminente.

Le gouvernement français et le gouvernement anglais se sont mis définitivement d'accord pour reconnaître le gouvernement du général Hippolite à Haïti.

On annonce qu'une demande d'interpellation sera déposée demain ou samedi prochain sur le bureau de la Chambre, au sujet des déficiences du service des téléphones.

Ajoutons que l'interpellation projetée portera également sur les lenteurs des transmissions télégraphiques.

Les députés de la Loire-Inférieure ont informé M. Spuller, ministre des affaires étrangères, que l'un d'eux, probablement M. de la Ferronnays, lui adresserait une question à la tribune de la Chambre, au sujet des difficultés que rencontrent les pêcheurs français sur les côtes de Terre-Neuve.

M. Spuller, qui accepte la question pour samedi, a chargé notre ambassadeur à Londres, M. Waddington, de demander quelques renseignements à ce sujet à Lord Salisbury.

**PANAMA**

Voici la liste complète du tirage, dans l'ordre de sortie des numéros successivement extraits de la roue :

Le n° 993.375 gagne 500.000 fr.  
Le n° 857.760 gagne 100.000 fr.  
Les n°s 1.698.176 et 1.459.345 gagnent chacun 10.000 fr.  
Les n°s 843.940 et 1.332.374 gagnent chacun 5.000 fr.  
Les n°s 266.625 — 204.452 — 415.004 — 56.446 et 15.248 gagnent chacun 2.000 fr.

Les 50 numéros suivants sont remboursables chacun par 1.000 fr.

422 — 18.969 — 40.102 — 80.558 — 125.282  
133.206 — 181.965 — 185.449 — 280.100 —  
319.622 — 356.274 — 360.936 — 379.252 —  
412.303 — 415.227 — 449.569 — 462.302 —  
474.163 — 505.001 — 550.399 — 585.555 —  
600.479 — 768.695 — 777.417 — 829.876 —  
840.922 — 844.915 — 870.319 — 875.311 —  
995.746 — 1.017.377 — 1.027.639 — 1.084.412 —  
1.173.724 — 1.317.452 — 1.399.572 — 1.447.818  
1.489.268 — 1.495.113 — 1.524.442 — 1.560.251  
1.638.251 — 1.652.257 — 1.685.503 — 1.686.005  
1.767.026 — 1.770.123 — 1.784.810 — 1.790.064  
1.877.820.

Le paiement des lots aura lieu à partir du mercredi 15 janvier 1890, à la caisse de la

et des froissements d'écaillés qui étaient l'éclair et le heurt des armes.

Si la peur ou le vertige s'en mêlaient, c'en était fait de ces trente hommes.

La chute de l'un deux entraînait celle de tous les autres.

Un cri poussé donnait l'éveil aux Allemands... N'était-ce pas pis encore si l'échelle se rompait ?

Heureusement, l'échelle était solide et les hommes étaient vaillants.

On eût dit que le fils de Porthos leur avait insufflé à chacun une parcelle de son cœur héroïque.

— Est-ce vous, monsieur Joël ? demanda maître Bonaventure, lorsque la tête noire de notre héros arriva au niveau du rebord de la plate-forme.

— Oui, c'est nous, jarnidieu ! répondit le Breton, et sans avarie, grâce au ciel.

— Vivat !... Donnez-moi la main, appuyez le genou ici, dans la fente du créneau, et passez... Vous voilà sur le plancher des vaches...

Le jeune homme avait, en effet, sauté sur la terre ferme.

Pendant que ses compagnons prenaient pied successivement, l'ex-carabattier lui expliquait brièvement ce qu'il avait fait depuis le matin et ce qu'à son avis il était urgent de faire.

— D'abord, dit-il en indiquant le corps de garde, il s'agit de s'assurer des hommes qui sont là-dedans. La chose ne pèsera pas deux onces. J'estime qu'ils dorment comme des marmottes dans leurs terriers ou comme des chanoines aux

Compagnie, rue Caumartin, 46, à Paris, sous déduction de la taxe mentionnée à l'article 5 de la loi du 23 juin 1875.

**CHRONIQUE LOCALE**

**ET REGIONALE**

**Conférence**

Nous sommes heureux d'annoncer que M. de Brettes donnera, ce soir, au théâtre de Cahors, une conférence scientifique sur la mission géographique qui lui a été donnée, en 1886, par le ministre de l'instruction publique, dans les territoires inconnus du Chaco (Amérique du Sud).

La conférence est gratuite ; il n'est perçu qu'un droit de location de places, afin qu'il n'y ait pas envahissement par la foule.

**Bibliothèque populaire**

Les membres souscripteurs de la bibliothèque populaire sont instamment priés de se rendre dimanche prochain, 22 décembre, à 4 heures 1/2 du soir, dans la salle des élections, à la Mairie, pour y tenir leur Assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Phier, ingénieur en chef.

Ordre du jour : Compte rendu du Trésorier ; rapport des Bibliothécaires ; nomination de six membres du Comité.

**Toujours les chiens**

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

A quoi servent les arrêtés municipaux, si on ne les observe pas ? Il y a aujourd'hui un mois, M. le maire de Cahors prescrivait aux habitants de tenir en laisse leurs chiens ou de les museler quand ils sortent, et cela pendant deux mois. La mesure était sage et ce n'est pas pendant deux mois seulement qu'elle devrait être appliquée, mais toujours.

Pourquoi donc maintenant la police se relâche-t-elle ?

N'y a-t-il plus, par hasard, aucun danger à courir ? Qui l'oserait affirmer ?

Il suffit, j'en suis convaincu, de signaler cette négligence à M. le commissaire de police pour qu'il s'empresse de la réparer.

Veillez agréer monsieur le directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

H. RIBAUD.

**Le Panama**

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

Je lis, dans votre numéro de ce jour, la note relative au Panama, communiquée par M. Bronet, et d'après laquelle l'échange des titres provisoires contre les titres définitifs est renvoyé, par suite des frais qu'occasionnerait la confection des nouveaux titres.

Cette raison est-elle bien sérieuse ? Je veux admettre qu'avec les frais de gravure, papier, impression, numérotage et autres que je ne connais pas, chaque titre puisse bien revenir à un franc ! et que le remboursement annoncé

vépres. Joël se tourna vers ses hommes, qui attendaient, l'épée au poing :

— Vous avez entendu, mes amis. Il importe d'enlever ce poste. Et pas un coup de feu, surtout. C'est ici que le silence est d'or...

La petite troupe se porta rapidement sur le point désigné.

L'enseigne qui y commandait s'était réveillé au bruit. Encore tout ensommeillé, il fit mine de sortir pour reconnaître ce qui se passait au dehors. Mais au moment où, effrayé par cette trombe silencieuse qui s'abattait sur son poste, il reculait et se préparait à crier, notre héros le saisit au collet de la main gauche et de la droite lui mit le poignard sur la gorge en lui jetant dans l'oreille cette injonction menaçante :

— Pas un mot, ou tu es mort !

L'Allemand comprit, à l'expression du visage de celui qui lui parlait, que le plus sage était d'obéir, et demeura sans mouvement et sans voix, collé à la muraille comme un oiseau de nuit cloué à la porte d'une grange.

Pendant ce temps, nos Français envahissaient le corps de garde. On n'eut pas besoin de tirer un coup de mousquet. Les Impériaux ronflaient à bouche que veux-tu. Avant qu'ils n'eussent ouvert les yeux ils étaient déjà garrottés.

— Il y a encore la sentinelle de l'escalier, insinua Bonaventure.

— C'est bien, répondit le Breton. Je m'en charge. Occupez-vous seulement des canons.

Il se glissa dans l'escalier.

de 106 fr. 94 serait, de ce chef, rédoit à 105 fr. 94.

Pensez-vous que les souscripteurs du Panama qui, depuis dix-huit mois, passent par des émotions et courent des risques autrement sérieux, hésiteraient à sacrifier encore un franc pour obtenir une bonne fois ces chers titres, et cesser enfin leurs courses périodiques aux établissements de Crédit pour verser, pour recevoir et s'entendre dire de repasser... et repasser toujours sans rien savoir et sans rien recevoir ?

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Un souscripteur.

**Une aventurière**

Nous lisons dans l'Univers du 17 décembre : Une aventurière se disant religieuse de la Devèze (Cantal), communauté à laquelle elle n'a jamais appartenu, parcourt la France en ce moment. Elle débite toutes sortes de contes sur cette maison entièrement vouée à la charité. Cette personne demande aussi des secours, qu'elle s'attribue, fait un grand nombre de dupes surtout dans le clergé et chez les communautés religieuses. Elle voyage seule, contrairement à l'usage de la Devèze, où les religieuses vont deux à deux. En outre, ces dévouées quêtesuses, qui se recommandent à la bienveillance et à la charité des catholiques, sont toujours portées de références.

**Exposition de vins**

On annonce que le syndicat des négociants en gros du département de la Seine va examiner une proposition de plusieurs de ses membres, tendant à organiser prochainement, à Paris, une exposition de vins nouveaux pour montrer au public quels sont les produits que donne la récolte dans les différentes contrées de la France.

**SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT**

Séance du 9 décembre

Présidence de M. Lebeuf, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire général dépose les publications reçues.

M. Girma offre à la Société un exemplaire de l'Almanach-Annuaire de 1890, qu'il vient d'éditer.

Au nom de l'auteur, M. Greil dépose, pour la bibliothèque, un exemplaire orné de gravures d'une brochure intitulée : *Les Temps préhistoriques*, par M. Bergougnoux, membre de la Société des Études.

M. l'abbé Gary donne lecture d'un long rapport sur l'ouvrage de M. Jules de Bourrousse de Laffore, intitulé : *La maison d'Hébrard*, offert à la Société par un descendant de cette maison, M. Fernand Hébrard.

Quelques documents importants, notamment deux épitaphes gravées l'une à Blois, l'autre à Caniac sur les tombeaux de deux seigneurs de Saint-Sulpice, Henri et Jean d'Hébrard, morts l'un en 1576 et l'autre en 1581, sont cités dans ce rapport, et prouvent l'importance qu'avait, non seulement en Quercy, mais en France, la maison d'Hébrard.

Après quatorze générations de seigneurs qui s'étaient régulièrement succédés de père en fils, depuis le XI<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Saint-Sulpice passa, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, dans la maison de Crussol-d'Uzès,

Quelques minutes plus tard, on le vit remonter, tenant sous son bras le soldat, qu'il s'était contenté d'étourdir d'une formidable bourrade.

Cependant, les six grosses pièces d'artillerie qui garnissaient la plate-forme avaient viré sur leur affût mobile. Désormais, c'était vers la ville qu'elles allongeaient leur gueule prête à vomir un ouragan de fer et de flamme.

Joël jeta autour de lui un coup d'œil fier et satisfait :

— Maintenant, commanda-t-il, arborez le drapeau.

Cependant, M. de Créqui avait passé une nuit assez agitée.

La réflexion l'empêchait de croire au succès d'une entreprise aussi téméraire que celle de notre héros.

Et pourtant, comme dans les circonstances critiques où il se trouvait on espère même l'impossible, il sortit, dès l'aube, de son quartier général, botté, éperonné, entouré de son état-major, et braqua une longue-vue dans la direction de Fribourg. Puis aussitôt, avec un cri de triomphe : — Par la morbleu ! voyez, messieurs ! Ce n'est pas une illusion, n'est-ce pas ? Ce sont bien les couleurs françaises qui flottent là-bas, sur le château !

Puis encore, comme ses officiers lui affirmaient qu'il ne se trompait point, et partageant son étonnement et sa joie, se félicitaient à l'envie de ce résultat inattendu :

(A suivre).

avec Claude d'Hébrard qui épousa Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès.

De cette seigneurie ressortaient, à cette époque, les terres d'Ornhac, Lentillac, Sabadel, Le Cayre, Nougayrat, Saint-Martin-Labouval, Caniac, Artis, Labastide-Fortunière, Gourdon, Lamothe, Cassel, Murat, Laures (?) Saint-Sauveur, Cajarc, Saint-Cirq-Lapopie, Saint-Géry, Reyrevignes, Comiac, etc.

M. Delpérier lit une belle lettre au président et aux membres de la Société, pour les prier de demander au Conseil municipal de Cahors la concession gratuite du terrain qu'occupe au cimetière la tombe de Valentin. Il pense que l'incontestable talent de ce poète, qui était en même temps un prosateur habile, peut mériter cette faveur et cet honneur.

La société accueille très favorablement la requête de M. Delpérier, et MM. Lebeuf, président, et Daynard, secrétaire-général, s'engagent à la transmettre au Conseil municipal.

M. Laroussilhe invite ces mêmes membres à demander que la nouvelle rue des Badernes porte définitivement le nom d'Alsace-Lorraine au lieu de celui de Claude-Rousseau que l'on continue, à tort, à lui donner.

La séance est levée à 10 heures.

Le Président, Le Secrétaire,  
D<sup>r</sup> LEBEUF. J. GARY.

RÉUNION GÉNÉRALE

La réunion générale annuelle de la Société des Études du Lot aura lieu le lundi, 23 décembre.

Ordre du jour : Rapport du secrétaire général et du trésorier ;

Elections des membres du bureau et des diverses commissions.

Train de Montauban à Cahors

Le train venant de Montauban, qui doit arriver à Cahors à 6 heures 35 du soir, n'est arrivé qu'à 9 heures 1/2. Ce retard a été causé par une avarie à la machine; il a dû s'arrêter aux Sept-Ponts.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Nécrologie

On annonce la mort de M. Andral, ancien président du Conseil d'Etat, président du conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, enlevé presque subitement après quelques jours d'une maladie qui ne faisait pas prévoir un dénouement aussi subit.

Une réunion des anciens militaires

Une réunion des anciens militaires de 14 ans de service a eu lieu dimanche dernier, rue Saint-André, n° 70, lieu ordinaire de leur réunion.

On y a lu une invitation du comité de Paris à se réunir de nouveau pour engager les comités départementaux à renouveler leur demande de retraite proportionnelle ou bien d'un secours annuel accordé par le ministre de la guerre.

Le comité du département du Lot se réunira de nouveau le dimanche 12 janvier, à 1 heure et demie, pour aviser au moyen de correspondre avec les comités limitrophes et celui de Paris, qui préviendra, dans tous les départements, de l'époque à laquelle la pétition sera envoyée aux députés respectifs des départements.

Les sous-comités devront envoyer leur adhésion sous forme de procès-verbal signé de tous les membres adhérents, soit par cantons ou chefs-lieux d'arrondissement.

CÉNAC

Mardi dernier, la paroisse de Cénac était en fête. C'était le jour de l'inauguration du nouveau clocher et de la bénédiction des quatre cloches neuves. On donnait aussi la confirmation.

La foule considérable accourue de tous les villages environnants admirait la jolie campanile en pierre de taille et les quatre cloches brillantes alignées devant la porte de l'église. Cloches et clocher sont le fruit d'une souscription; mais le principal souscripteur, et de beaucoup, c'est M. l'abbé Bousqui, curé de la paroisse, dont tout le monde s'accordait à louer la générosité et le bon goût. Car M. Bousqui ne s'est pas contenté de payer de sa bourse; il a été son propre architecte, en même temps qu'entrepreneur et directeur des travaux. C'est donc lui qui, secondé par un habile maître-maçon de l'endroit, M. Soullignac, est le véritable créateur de ce monument, dont la paroisse de Cénac est fière à juste titre.

Monseigneur l'Evêque de Cahors, arrivé la veille, avait été reçu à l'entrée du village par toute la population. Après quelques mots de bienvenue, prononcés par l'un des habitants, et auxquels le vénérable prélat a répondu avec sa grâce accoutumée, le cortège s'est dirigé vers l'église, où Monseigneur a donné la bénédiction du St-Sacrement.

Le lendemain matin, dès huit heures et demie, la foule accourait à l'église, trop petite pour la contenir. Après avoir dit la messe et donné la confirmation, Monseigneur a prononcé une allocution d'une éloquence simple et touchante, après quoi il a procédé à la bénédiction des cloches avec le cérémonial habituel. Dans l'après-midi on a commencé à mettre les cloches en

place, au milieu de la curiosité des habitants et des étrangers. La fête a été favorisée par un temps splendide; le bon Dieu semblait avoir voulu se mettre de la partie en envoyant son plus clair soleil à cette pieuse population, réunie pour célébrer ses louanges. La joie saine de ces braves gens nous frappait par son caractère d'innocence; et nous ne pouvions nous empêcher de plaindre ceux qui, par haine de la religion, voudraient substituer à ces plaisirs purs des divertissements tumultueux et suspects.

MOISSAC

Des malfaiteurs ont essayé, la nuit dernière, de pénétrer dans l'étude de M<sup>e</sup> Molinier, notaire à Moissac. La police recherche activement les auteurs de cette criminelle tentative.

MARMANDE

M. le général de brigade Combarieu a passé en revue, samedi, le 20<sup>e</sup> de ligne.

Le général a paru satisfait de la tenue des troupes, et a félicité vivement le lieutenant-colonel, commandant le détachement.

VITICULTURE

Le Vignoble

de l'Orphelinat d'Arnis, près Cahors (Lot).

MOYENS PRATIQUES

POUR RECONSTITUER UNE VIGNE PHYLLOXÉRÉE  
Par le directeur de l'Établissement.

II

PLANTATION DE NOS VIGNES A LA CHARRUE  
(Suite)

Nous n'avons encore guère fait ce genre de plantation. Nous étions même si fortement prévenus contre ces racinés du commerce à soudures plus ou moins solides, que nous nous proposons de faire en grand ce genre de spéculation, nous pensons bien faire usage de nos racinés-greffés; car, en somme, c'est le moyen le plus sûr, sinon le plus économique, d'arriver promptement à établir la régularité dans un vignoble. On peut aussi, par ce moyen, conserver nos bonnes qualités d'autrefois. La question est de n'employer que des sujets forts et surtout bien soudés.

J'indiquerai, au chapitre *De la pépinière*, les procédés que nous employons pour préparer soi-même, très facilement, ces racinés-greffés.

Nos principales plantations n'ont été faites qu'avec des racinés, surtout des producteurs directs; car il s'agissait, avant tout, de faire du vin pour notre provision le plus tôt possible. Nous avons également senti la nécessité de récolter notre bois nous-mêmes pour alimenter plus sûrement nos pépinières. Dans l'espace de trois ans, nous avons atteint ce double but. Nous n'employons plus, déjà, que le bois de notre vignoble; nous en sommes bien plus satisfait.

Cette année, soit pour éviter des frais assez considérables, soit pour nous payer le plaisir, du reste fort légitime, de faire une expérience d'un nouveau genre, nous venons, en février 1889, d'essayer une plantation avec des boutures et suivant notre système.

Au lieu de prendre de simples boutures marchandes de quarante-cinq à cinquante centimètres, nous primes des sarments de quatre-vingts centimètres à un mètre de longueur.

Ces sarments furent couchés dans la raie de charrue et leur extrémité redressée absolument comme nous venons de le dire au sujet des racinés et avec les mêmes préparatifs. De sorte que chaque bouture a au moins cinquante centimètres de bois sous terre et à une profondeur de vingt à vingt-cinq centimètres.

Le résultat obtenu dans cette plantation ne laisse rien à désirer. Malgré la grande sécheresse que nous avons traversée: trois mois sans avoir une goutte de pluie, c'est à peine s'il y a des manquants, même avec l'Herbemont qui est si difficile de reprise. Chaque bourgeon a mis une belle couronne de racines; comme ces racines ne se trouvent que dans la bonne terre ou le terreau, il est évident que plus il y en a, plus on a lieu d'espérer que la souche sera vigoureuse. Nous pensons bien que, dès leur deuxième feuille, ces plants auront l'apparence de souches de trois ou quatre ans et, comme les racinés, à leur troisième feuille, ils nous donneront certainement du fruit.

Ordinairement, pour faire nos plantations, nous préparons la terre au mois de novembre avec la grosse charrue. Si le temps est beau, nous plantons aussitôt que la terre est prête, sinon, nous attendons au mois de février, mais, règle générale, nous plantons, soit en racinés, soit en boutures, le plus tôt possible; ce sont toujours nos premières plantations

qui nous donnent le meilleur résultat.

Nous n'arrachons les racinés de la pépinière qu'au moment de les mettre en place, et nous ne taillons les boutures qu'au fur et à mesure du besoin. Nous préférons cette manière d'opérer à n'importe quel genre de stratification.

Les racinés sont légèrement rafraîchis, c'est-à-dire qu'à l'aide du sécateur nous coupons l'extrémité des plus longues racines. Quant aux boutures, nous enlevons, avec le couteau, un peu d'écorce autour du bourgeon destiné à former le talon, et nous en rafraîchissons également la coupe si elle est déjà sèche ou si le bout est tant soit peu long; nous le coupons le plus près possible du bourgeon.

A mesure que ces plants sont préparés, ils sont mis dans un baquet moitié plein d'un mélange de bouse et de cendre assez bien délayé.

Si un contre-temps nous arrête dans notre travail, nous mettons ces plants sous une couche de sable et en plein air; les racines se moisissent dans un appartement. Nous préférons les mettre par couches qu'en paquets; ils sont moins sujets à l'échauffement.

Tout naturellement, nous préférons planter nos terres vierges de vigne: le résultat est toujours meilleur. Cependant, aujourd'hui que la terre de l'ancien vignoble a été soumise à la culture des céréales depuis cinq ou six ans, nous ne faisons plus de différence, nous plantons indistinctement partout, attendu que tout notre coteau est un terrain essentiellement propice à la culture de la vigne.

(A suivre).

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 7 au 14 décembre 1889

Naissances.

Lufan Marcel, rue St-Pierre, 5.  
Garrousty François, rue Nationale, 71.  
Laytout Juliette, rue Nationale 16.  
Blanchard Gaston, rue St-Marc, 1.

Décès.

Garrousty Marie, 54 ans, rue du Port-Bullier.  
Marty Célestine, 4 ans, rue Lastié, 28.  
Calmels Marie, 64 ans, v<sup>e</sup> Deltheil, rue Brives 5.  
Coudere Jean, 89 ans, Boul. Gambetta, 56.  
Rescoussié Jean, 65 ans (Hospice).  
Vabre Justine, 72 ans, rue de la Liberté, 12.  
Maratuech Marie, 63 ans, rue Donzelle, 29.  
Sauret Marie, 29 ans, rue St-Marc, 2.  
Germain Marguerite, 60 ans, rue Pégri, 3.  
Burgalières Joseph, 62 ans rue Dominici, 16.

ÉTUDE

de M<sup>e</sup> Georges DELBREIL, licencié en droit  
avoué à Cahors.

EXTRAIT

D'UNE

demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil de Cahors en date du dix-neuf décembre courant, et par exploit de M<sup>e</sup> Philippe Combelles, huissier à Cahors en date du vingt du même mois de décembre, la dame Françoise Delbreil, épouse, de Pierre Foissac, sans profession, a intenté contre ledit Pierre Foissac son mari, propriétaire habitants et domiciliés ensemble du lieu de Valadié, commune de Pny-l'Evêque, une demande en séparation de biens et à constitué M<sup>e</sup> Georges Delbreil pour son avoué près le Tribunal civil de Cahors.

Pour extrait certifié véritable :

Cahors, le vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf,

L'avoué poursuivant

Signé : G. DELBREIL.

ÉTUDE

de M<sup>e</sup> Georges DELBREIL, licencié en droit  
avoué à Cahors,

EXTRAIT

D'UN

Jugement de séparation de biens

Suivant jugement rendu par le Tribunal civil de Cahors, le dix-huit décembre courant, la dame Denise Lacroix, sans profession (pourvue de l'assistance Judiciaire suivant décision du bureau de Cahors, en date du onze juillet dernier) a été déclarée séparée de biens avec le sieur François Anterine son mari, perruquier, habitants et domiciliés ensemble du chef-lieu de la commune de Montcuq.

Pour extrait certifié véritable,  
Cahors, le vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

L'avoué poursuivant

G. DELBRIEL.

Important Avis

L'Influenza c'est la grippe. En 1837 et 1858 régnait la même épidémie, traitée alors avec succès par le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier, c'est donc à ces pectoraux qu'il convient de recourir aujourd'hui. Délayer le Sirop dans du lait chaud.

Ces produits se vendent dans les bonnes pharmacies.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

(de 3 à 4 h. du soir, Allées Fénélon.)

PROGRAMME du 22 DÉCEMBRE

Lo chasseur alpin (marche) Sellenick.  
Le Pré aux Clercs (ouverture) Hérod.  
Orphée aux enfers (fantaisie) Offenbach.  
Les Contes d'Hoffmann (mosaïque) Offenbach.  
Pour les Bambins (polka) Farbach.

BOURSE. — Cours du 18 décembre 1889.

3 0/0.....	87 70
3 0/0 amortissable (nouveau).....	92 65
4 1/2 0/0 1883.....	105 75
Actions Orléans.....	1,367 50
Actions Lyon.....	1,352 50
Action Panama.....	68 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	430 00
Obligations Lombardes.....	315 80
Obligations Saragosse.....	375 00
Emprunt Russe 4 0/0 1889.....	94 80

REVUE HEBDOMADAIRE

On a détaché lundi le coupon du 3 0/0 sur des cours qu'on n'avait jamais vus. Depuis ce moment la bourse, sans cesser d'être ferme, fait cependant place à une certaine hésitation. Cette hésitation nous semble, toute naturelle car enfin on ne peut pas toujours monter, et la hausse que nous avons eu depuis huit jours sur nos rentes permet un léger recul.

Si d'une part les disponibilités vont être abondantes, d'autre part les grandes compagnies vont avoir à payer de nombreux coupons. Le 3 0/0 est à 87.45 ex-coupon de 75, l'amortissable à 92.40 et le 4 1/2 à 105.50.

La Banque de France est à 4110. La situation monétaire est toujours satisfaisante. Le dernier bilan n'a constaté qu'une insignifiante diminution de l'encaisse métallique de 4 millions.

Le crédit foncier est bien tenu à 1343.50. On parle d'un dividende de 63 au lieu de 62 l'année dernière, malgré l'augmentation du nombre des actions qui a été porté dans le courant de l'exercice précédent de 310000 à 341000. Les obligations foncières et communales sont plus fermement tenues. On sait que leurs garanties sont des plus sérieuses. Le crédit Lyonnais est à 691.25.

Cet établissement réalise des progrès de plus en plus marqués sur le terrain des affaires de Banque. La Banque de Paris est à 805. On sait qu'un à compte de 20 fr. sera mis en paiement à partir du 2 janvier prochain. Les actions de la Banque nationale du Brésil sont à 650. La Banque d'Escompte qui avait été lourde sur une fausse interprétation de son attitude dans l'affaire des obligations de Saragosse à la méditerranée, a repris à 525.

La Société générale est à 457.50. D'après le bilan au 30 novembre, les résultats bénéficiaires du mois se soldent par 303.486. Ce qui porte à 348,968 le total des profits et pertes pour les onze mois écoulés de l'exercice 1889.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer sont toujours fermes. Les recettes continuent à être satisfaisantes. Les mouvements ne sont assez importants que sur le Lyon et sur le Nord.

Le marché des obligations est toujours animé. A noter l'excellente tenue des obligations des chemins de fer économiques dont nous avons depuis longtemps préconisé l'achat. Le Suez est à 2330.

L'Italien profite lui-même des bonnes dispositions du marché, il reste à 95.70. La situation économique et financière est déplorable, l'avenir est donc peu encourageant, mais la spéculation ne veut pas voir autre chose que l'amélioration des relations entre la France et l'Italie. Le coupon de 2.17 est du reste pour beaucoup dans cet engouement passager.

La rente extérieure est mieux tenue à 73.50. Les fonds Russes sont fermes.

En Banque le marché est ferme. La Galicia vaut 24, l'exploitation en grand de la mine d'étain commencera prochainement. La Gold Trust and investment company vaut 57.50 ex coupon de 4.05.

Sirop de Regnaud, Pâte de Regnaud sédatifs des bronches

Approbations de l'Académie de médecine de Paris, contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — L. Frere, 49, rue Jacob, Paris et principales pharmacies.

Hernies

M. MARIE JEUNE le célèbre médecin spécialiste de Paris, (46, rue de l'Arbre Sec), connu de la France entière, qu'il visite depuis 18 ans, et qui revient dans notre région tous les six mois, en janvier et juillet pour y faire lui-même l'application de son *Bandage-Electro-Médical*, pour la guérison radicale des hernies, sera à Cahors, le vendredi 3 janvier (foire) de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Hôtel des Ambassadeurs. Ensuite à Montauban, les samedi 4 et dimanche 5, Hôtel du Midi (près la Cathédrale)

Ce bandage est créé immédiatement devant les personnes pour chaque cas qui se présente et est le seul qui puisse assurer la guérison radicale en peu de temps.

UNE TRÈS CURIEUSE

et intéressante brochure donnant les moyens de guérir les vices du sang, les maladies de peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de poitrine et d'estomac et les rhumatismes, est envoyée gratis et franco sur demande à VINCENT, pharmacien à Grenoble (Isère).

**Chemin de fer d'Orléans**

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS			
	Omnibus	Poste.	Omnibus		Poste.	Omnibus	
CAHORS. — D.	6h 25	12h 59	6h 44	PARIS. — D.	2h 20s	7h 45m	
Mercure	6 40	1 35	6 58	— Express	7 40	7 45m	
Paris	6 52	1 35	7 10	BORDEAUX. — D.	5 45	3 15	
Luzach	7 1	1 30	7 17	LIBOS. — D.	3 11	9 5	
Castelfranc.	7 18	1 43	7 22	Fumel.	3 18	9 12	
Puy-l'Evêque.	7 30	1 54	7 43	Sotruac-Touzac	3 30	9 24	
Duravel.	7 40	2 11	7 52	Duravel.	3 39	9 33	
Sotruac-Touzac	7 49	2 11	8 1	Puy-l'Evêque.	3 48	9 40	
Fumel.	8 1	2 21	8 12	Castelfranc.	3 55	9 47	
LIBOS. — A.	8 8	2 7	8 18	Luzach.	4 3	9 54	
BORDEAUX. — A.	3 51	8 11	4 45	Paris.	4 16	10 6	
PARIS. — Ar.	11 46	4 37	2 48	Mercure.	4 26	10 15	
				CAHORS. — A.	4 56	10 42	

  

De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS			
	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.		Omnibus.	Omnibus.	
CAHORS. — D.	7h 45	10h 14	5h 22	TOULOUSE D.	6h	9h 11	
Sept-Ponts.	7 27	10 24	5 35	BORDEAUX.	12 25	40	
Cieurac.	7 45	10 35	5 53	MONTAUBAN D.	7 25	4 50	
Lalbenque.	7 55	10 45	6 1	Fouqueville.	7 40	4 44	
Montpezat.	8 6	10 55	6 18	Albas.	7 55	4 53	
Borredon.	8 20	11 08	6 42	Réalville.	8 11	5 1	
Caussade.	8 32	11 19	6 56	Caussade.	8 26	5 14	
Réalville.	8 45	11 28	7 10	Borredon.	8 50	5 25	
Albas.	8 54	11 36	7 24	Montpezat.	9 16	5 44	
Fouqueville.	9 02	11 44	7 38	Albenque.	9 30	5 53	
MONTAUBAN A.	9 18	11 55	7 45	Cieurac.	9 40	6 05	
BORDEAUX. — A.	7 14	5 50	5 25	Sept-Ponts.	10 3	6 26	
TOULOUSE. A.	12 50	12 50	6 51	CAHORS. — A.	10 15	6 34	

  

De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.		Omnibus.	Omnibus.	
CAHORS. — D.	7h 40	11h 30	5h 16	PARIS. — D.	2h 20s	7h 45m	
Cabessut, halte	7 49	11 41	5 23	— Express	7 40	7 45m	
Arcambal.	8 2	12 4	5 36	CAPDENAC D.	7 45	5 40	
Vers.	8 12	12 21	5 45	Lamadaine.	7 58	5 49	
Saint-Géry.	8 21	12 38	5 53	Touzac.	8 11	5 58	
Condouct.	8 35	12 51	6 6	Montbrun, hal.	8 21	6 7	
St-Cirq, halte.	8 43	1 14	6 13	Cajarc.	8 34	6 19	
St-Martin-Lab.	8 57	1 35	6 27	Calvignac, hal.	8 46	6 26	
Calvignac, hal.	9 5	1 44	6 30	St-Martin-Lab.	8 55	6 35	
Cajarc.	9 21	2 10	6 46	St-Cirq, halte.	9 4	6 32	
Montbrun, hal.	9 33	2 24	6 58	Condouct.	9 12	6 39	
Touzac.	9 44	2 45	7 10	Saint-Géry.	9 23	6 55	
Lamadaine.	9 58	3 10	7 20	Vers.	9 35	7 1	
CAPDENAC. A.	10 12	3 26	7 33	Arcambal.	9 45	7 12	
PARIS. — Ar.	11 46	7 23	4 4	Cabessut, halte.	9 57	7 23	
				CAHORS. — A.	10 6	7 31	

Prévisions du temps d'après Nostradamus.

1890

CALENDRIER DU LOT

Donne très exactement les foires

Renseignements Statistiques et Administratifs.

EN VENTE : Chez E. Delsaud, Libraire A CAHORS

Prix : 50 centimes.

La Grande Chartreuse de Cahors en 1580.

**Etablissement Hydrothérapique**

DES ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que M<sup>me</sup> Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de Suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.

**LIQUEUR D'OR**

LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOÏTE**

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

L'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les bourgeoises de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références

31 RÉCOMPENSES F. PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.

1878

**VICHY**

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contre-façons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

**HONORÉ Photographe**

77, BOULEVARD GAMBETTA, 77

**CAHORS**

**L'ATLAS NATIONAL**

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 30 séries à 75 centimes

de revendra qu'à 48 fr. 75

AVEC 425 CARTES COLORIÉES

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

de un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> liv.

CAUSERIES AGRICOLES

L'ÉLEVAGE DES BÊTES À LAINE

DES CAUSES DU LOT

PAR J. MEULET

Instituteur public à Carluet (Lot)

EN VENTE :

Chez tous les Libraires et à l'Imprimerie Laytou.

Prix : 20 centimes.

**Vignes américaines**

Grande quantité de Boutures, de Racines et de plants greffés soudés, à des prix très réduits

ENVOI FRANCO DU PRIX-COURANT SUR DEMANDE

S'ADRESSER AU PROPRIÉTAIRE :

**M. Victor COMBES**

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal.

A Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

**Articles d'électricité**

Monsieur Ch. DESPRATS, ayant trouvé dans l'Electricité une nouvelle branche à joindre à son industrie, s'est empressé de rechercher par un assortiment minutieusement fait, tous les articles de première nécessité; il offre à tous ceux qui voudront bien le favoriser de leurs commandes, des Sonneries, Tableaux, Piles, Bontons, Fils, Cables, etc., et tout ce qui se rattache à cette industrie, à des conditions tout à fait avantageuses, défiant toute concurrence.

M. DESPRATS se met également à la disposition de tous ceux qui lui en feront la demande, pour l'établissement des plans et devis. Il se chargera de toutes les installations qu'on voudra bien lui confier.

Rue de la Liberté, 6, Cahors

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

**A. COUDERC**

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POGUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G<sup>o</sup> grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

**MODES DE PARIS**

M<sup>me</sup> DE VERNANT a l'honneur de prévenir les Dames de Cahors qu'après avoir travaillé dans une des premières Maisons de Paris, elle vient s'établir dans la localité et tient à la disposition de ces Dames un assortiment de Chapeaux dans tous les genres à des prix très-modérés, ainsi que des Fleurs, Plumes et Manchons.

3, rue de la Mairie, maison Capmas tapissier.

**Le MONITEUR de la MODE**

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Constater le succès toujours croissant du Moniteur de la Mode est la meilleure preuve que l'on puisse donner de la supériorité de cette publication placée, sans conteste aujourd'hui, à la tête des journaux du même genre.

Modes, travaux de dames, ameublement, littérature, leçons de choses, conseils d'hygiène, recettes culinaires, rien n'y manque, et la mère de famille, la maîtresse de maison, l'ont toutes adoptés comme le guide le plus sûr et le plus complet, qui soit à leur service.

Son prix, des plus modiques, le met à la portée de toutes les bourses :

ÉDITION SIMPLE (sans grav. color.) ÉDITION N° 1 (avec grav. color.)

Trois mois, 4 fr. Trois mois, 8 fr.

Six mois, 7 50 Six mois, 15

Un an, 14 » Un an, 25 »

(ÉTRANGER, LE PORT EN SUS)

On s'abonne en envoyant, 3, rue du Quatre-Septembre, un mandat-poste ou des timbres-poste, au nom de M. Abel GOUBAUD, Directeur du Journal.

Le Moniteur de la Mode, livre à ses abonnés, moyennant la somme minime de CINQUANTE CENTIMES pièce, tous les patrons dont elles peuvent avoir besoin.

Le propriétaire-gérant S. LAYTOU.